

Recherche



[Permis de conduire](#)

[Immatriculation](#)

[Services en ligne SAAQclik](#)

Citoyens



Entreprises



[Sécurité routière](#)

Comportements et usagers

Véhicules et technologies

Espace recherche

[Tarifs](#)

[Véhicules lourds](#)

[Victime d'accident](#)

[Matériel éducatif](#)

[Pour nous joindre](#)

[Documents et publications](#)

[Formulaires électroniques](#)

[Salle de presse](#)

[Foire aux questions](#)

[Qui sommes-nous?](#)

[Lois et règlements](#)

[Liens utiles](#)



Communiqués



Être prudent, c'est payant!

Québec, le 5 juin 2014. – Le ministre des Transports et ministre responsable de la région de Montréal, M. Robert Poëti, accompagné de la présidente et chef de la direction de la Société de l'assurance automobile du Québec, Mme Nathalie Tremblay, a dévoilé cet après-midi les données du bilan routier et les résultats financiers du Fonds d'assurance pour l'année 2013. Pour une septième année consécutive, le nombre de personnes décédées dans un accident de la route a diminué, s'établissant à 399 décès, soit 22 de moins qu'en 2012.

On observe également une diminution remarquable chez les 15 à 24 ans, puisque le nombre de décès dans ce groupe d'âge est passé de 103, en 2012, à 79, en 2013. Il s'agit d'une diminution notable de plus de 23 %. « J'invite d'ailleurs chaque jeune à user de son influence positive auprès de ses amis, de sa famille et de ses proches pour poursuivre cette amélioration », a souligné, d'entrée de jeu, le ministre.

Le nombre de blessés graves a aussi connu une baisse en 2013. En effet, on dénombre 1 727 blessés graves, soit près de 12 % de moins qu'en 2012. Le nombre de blessés légers a également diminué de plus de 3 % par rapport à 2012.

« Je tiens à féliciter tous les usagers de la route pour ce bilan exceptionnel. Son amélioration découle de plusieurs facteurs tels la prévention, l'éducation, le travail des différents corps policiers et de Contrôle routier Québec, mais surtout d'une plus grande responsabilisation des Québécois. Je remercie également les constructeurs automobiles pour les améliorations apportées à la sécurité des véhicules », a ajouté M. Poëti.

Bilan routier et santé financière du régime

L'amélioration continue du bilan routier représente des gains à plusieurs égards. D'abord sur le plan humain, avec une multitude de vies sauvées et de drames évités, mais aussi en matière d'économies pour la société québécoise, notamment en frais de santé. Le régime public d'assurance automobile du Québec bénéficie aussi de cette amélioration. Être prudent, c'est donc payant pour l'ensemble de la population.

« Atteignant maintenant 108 %, le niveau de capitalisation du régime permet d'envisager une réduction des contributions d'assurance pour les conducteurs et les propriétaires de véhicules, et ce, à compter de 2016 », a déclaré la présidente et chef de la direction de la Société.

En effet, le Fonds d'assurance affiche, au 31 décembre 2013, un surplus de 1,1 milliard de dollars et un excédent cumulé de 658 millions. Le déficit cumulé de 2,7 milliards constaté en 2008 a donc été complètement résorbé 10 ans plus tôt que prévu. L'amélioration du bilan routier et des services à la clientèle accidentée, l'ajustement des contributions d'assurance et les revenus de placement ont permis ce redressement majeur.

La Société a amorcé le processus de révision des contributions d'assurance pour la période 2016-2018. « La proposition sur le niveau des contributions d'assurance qui en résultera sera soumise à un conseil d'experts indépendants, à l'automne 2014, en vue d'une consultation publique. C'est à ce moment que les Québécois connaîtront la baisse des contributions d'assurance liée à leurs bons comportements routiers », a conclu Mme Tremblay.

[Retour](#) [Haut de la page](#)

Dernière modification : 2012-10-11

[Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Nous joindre](#) | [Portail Québec](#)

[Accessibilité](#) | [Accès à l'information](#) | [Déclaration de services aux citoyens](#)
[Politique de confidentialité](#) | [Politique éditoriale sur les médias sociaux](#) | [Politique linguistique](#)



© Gouvernement du Québec, 2002